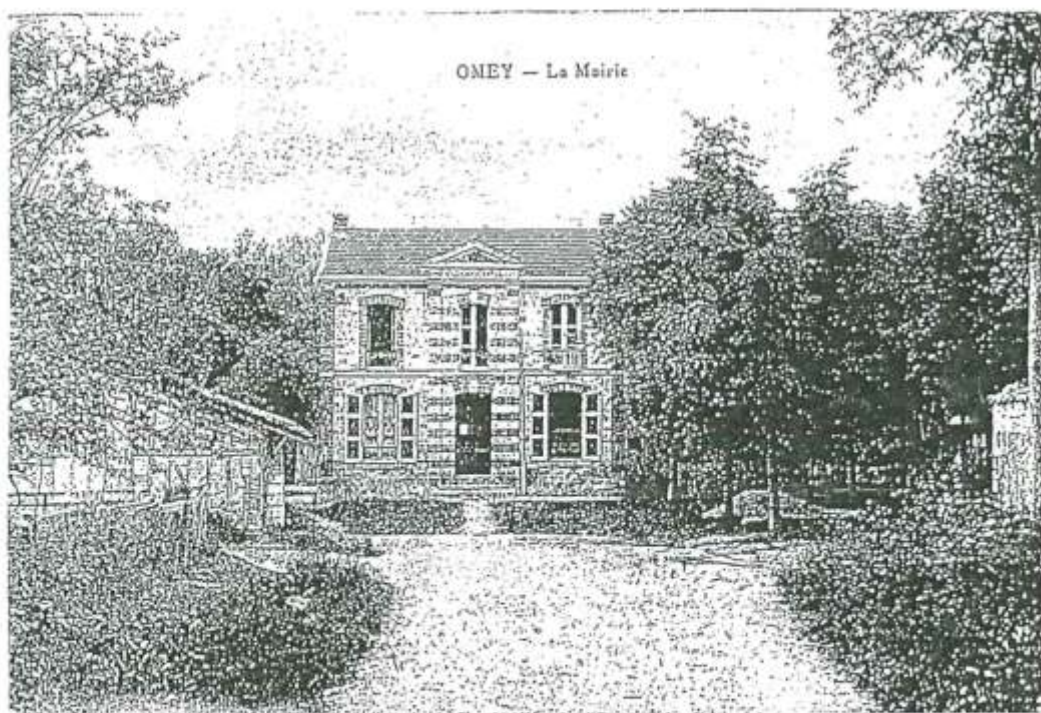
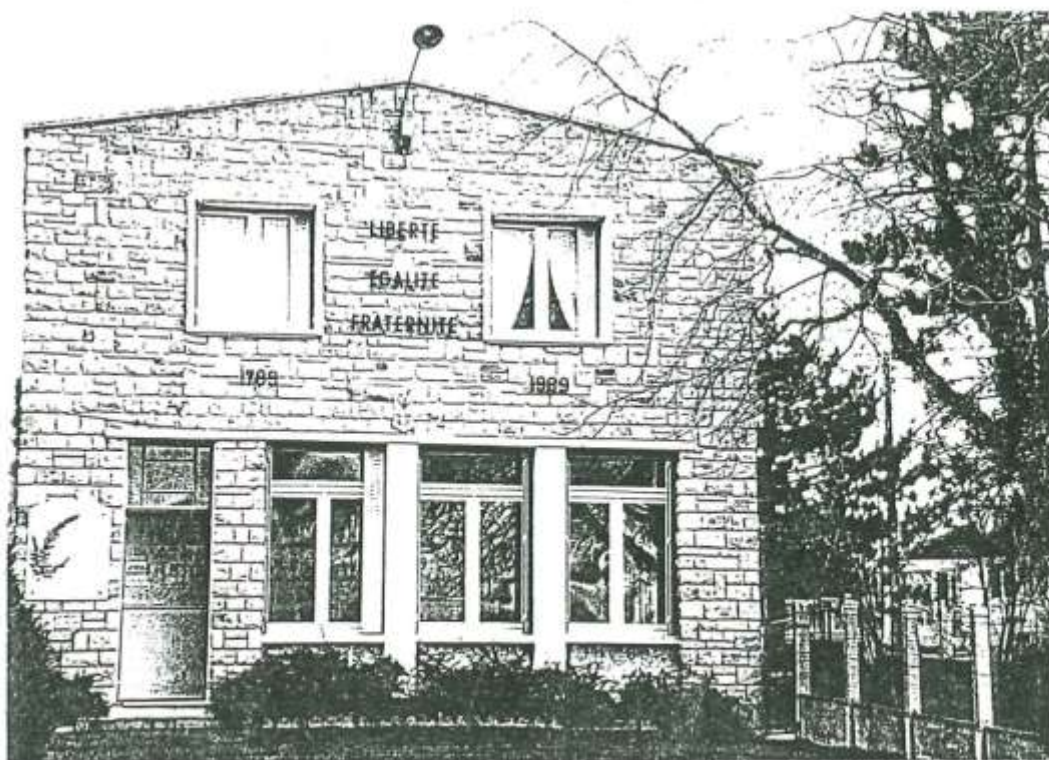


BULLETIN MUNICIPAL

OMEY 90



OMEY-1958-La Mairie



SOMMAIRE

L'éditorial

Les finances communales

L'école à travers le temps

La vie sportive

La vie associative

Un regard sur le passé

Nos joies et nos peines

Informations diverses

L'EDITORIAL

Le fait marquant de l'année 90 pour la municipalité et les habitants fut sans conteste l'extention et l'aménagement du Centre Culturel Laïque, à l'inauguration duquel vous avez assisté en grand nombre, le 8 septembre. Dans la même période, la place du village a été aplanie et aménagée.

Vous avez maintenant un bâtiment propre, agréable et fonctionnel pour fêter les événements familiaux, ce qui permet aussi de continuer dans de meilleures conditions les activités déjà existantes : club de loisirs, bals, ping-pong, réunions.

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine de la bibliothèque, elle se tiendra dans la petite salle du Centre et est ouverte à tous. Chacun, jeune et moins jeune, pourra y trouver son plaisir ou sa documentation.

J'ai constaté avec plaisir que les jeunes du village avaient renoué avec la tradition, en participant à la préparation de la fête par la confection et la distribution des fleurs. Je les en félicite.

Malheureusement 1990 nous a réservé aussi des événements douloureux. Nous avons eu à déplorer le décès de deux anciens conseillers municipaux : Mrs. Montel et Valentin, et je renouvelle aux familles éprouvées les condoléances sincères du Conseil Municipal.

Cette année, six enfants sont venus grossir la population, ils sont bien accueillis, d'autant plus que les effectifs scolaires baissent dans des proportions inquiétantes, ce qui pourrait entraîner la fermeture d'une classe, opération bien néfaste pour la commune.

Il est certain que la crise du Golfe va ternir quelque peu l'ambiance des fêtes de fin d'année, et je souhaite vivement que cette crise se résolve pacifiquement.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs voeux de bonheur et de santé pour l'année 91, souhaits auxquels s'associent les membres du Conseil Municipal.

Le Maire,

Jean PERRAULT

LES FINANCES COMMUNALES

Chiffres du budget primitif qui a été adopté en réunion de Conseil du 24 mars 90.

Dépenses de fonctionnement :

Denrées et fournitures (combustibles, produits d'entretien fournitures scolaires, bureau)		71.000,00
Frais de personnel		306.650,00
Impôts et taxes		600,00
Entretien, travaux de voiries et de bâtiments, électricité		154.618,00
Charges intercommunales	255.849,00	} 417.070,00
Participation dont aide sociale 117.736,00	161.221,00	
Subventions et allocations		29.000,00
Frais de gestion générale		96.270,00
Frais financiers		409,00
Prélèvements pour dépenses d'investissement		<u>116.198,00</u>
Total des dépenses		<u>1.191.815,00</u>

Budget augmenté de 10,17 % par rapport au budget 1989

Recettes

Eau	40.000,00
Recouvrement subventions	75.200,00
Dotations de l'Etat	139.728,00
Impôts indirects	15.200,00
Impôts directs	3.529,00
Contributions directes et taxe professionnelle	889.377,00
Remboursement de TVA. Participation Pogny emprunt maternelles (Ints)	<u>28.781,00</u>
Total des recettes	<u>1.191.815,00</u>

Section d'investissement

Dépenses

Remboursement d'emprunt	2.110,00
Acquisitions de biens	23.000,00
Travaux bâtiments et Génie Civil	70.000,00
Emprunts S.I.V.O.M.	<u>47.775,00</u>
	142.885,00

Recettes

Prélèvement sur recette de fonctionnement	116.198,00
Remboursement de T.V.A.	14.596,00
Recouvrement d'emprunt Pogny (Ec. Mat.) capital	<u>12.091,00</u>
	142.885,00

TABLEAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Année 1990

	<u>Taux</u>	<u>Base</u>	<u>Produits</u>	
Taxe habitation	4,58	738.060	33.803	+ 6,35 %
Foncier bâti	3,46	4.221.290	146.056	+ 17,01 %
Foncier non bâti	10,83	71.230	7.714	+ 3,72 %
Taxe professionnelle	3,94	15.561.310	613.115	+ 2,87%

Rappel des taux antérieurs

	<u>1989</u>	<u>1988</u>	<u>1987</u>	<u>1986</u>	<u>1985</u>	<u>1984</u>	<u>1983</u>	<u>1982</u>	<u>1981</u>
T.H.	4,45	4,30	4,10	3,73	3,11	2,59	2,25	2,19	2,10
Moy. départ.	14,59	14,69	14,86	14,74	14,64	14,63	13,83	14,03	13,60
F.B.	3,36	3,25	3,10	2,82	2,35	1,96	1,31	1,27	1,27
Moy. départ.	18,76	18,62	18,83	18,67	18,54	18,47	1 ,11	17,08	16,35
F.N.B.	10,52	10,17	9,69	8,81	7,35	6,12	4,71	4,57	4,37
Moy. départ.	17,59	17,35	17,25	16,46	17,09	15,64	14,50	14,10	13,35
T.P.	3,83	3,70	3,52	3,20	2,67	2,22	1,93	1,87	1,60
Moy. départ.		12,91	13,01	12,91	12,76	12,65	12,46	12,34	11,84

L'ECOLE A TRAVERS LE TEMPS

Vraisemblablement, l'école communale, sous le mandat de Monsieur Ponsard, en 1864, se trouvait près du logement de l'instituteur, environ à 40 mètres. De mémoire d'anciens, cette maison qui est près de l'église (habitation actuelle de M. Pétry) abrita l'école et ensuite une fromagerie tenue par Mme Marchal.

En 1879, naissait le projet de construction d'une Ecole-Mairie. Cette construction terminée en 1883, sise dans le bas de la rue "Aux Vaches", existe toujours puisqu'il s'agit du bâtiment situé rue "Pierre Semard" propriété de la société OMYA.

En 1888 l'effectif était de 18 élèves, âgés de 5 à 13 ans.

En 1936, agrandissement de la classe, derrière le logement de l'instituteur.

Ci-dessous la classe unique de l'année scolaire 1937/1938 de M. Pistoulet, reconnaissez-vous ces jeunes élèves ?



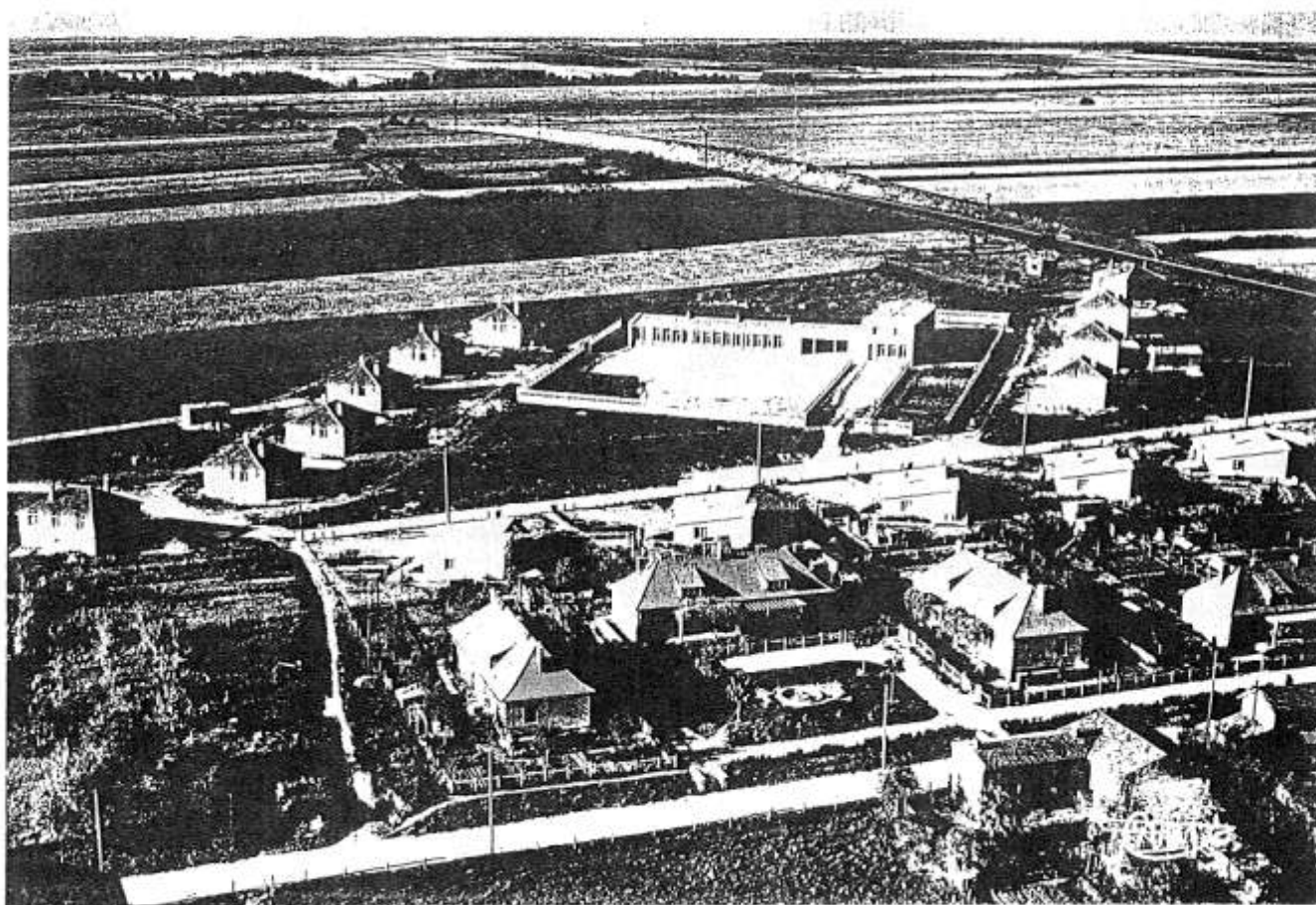
Pendant la seconde guerre mondiale, cette Ecole-Mairie est réquisitionnée par les Allemands, pour y loger des prisonniers Français. Durant cette période, la classe a lieu dans la maison de M. Levêque, parti aux Etats-Unis. Il s'agit de la maison habitée par la famille Masson.

En 1953, une augmentation des effectifs exige la création d'une seconde classe. Celle-ci se fera en urgence sans la salle de la Mairie au premier étage, en attendant la construction d'un nouveau bâtiment, comprenant une classe, un préau et un logement de fonction.

L'effectif était de 44 élèves (classe unique) il passera à 46 élèves en 1954, à 52 en 1955 et atteindra 58 élèves en 1956.

La construction de nouveaux pavillons accroît encore le nombre d'enfants d'âge scolaire, et le 9 février 1955, le Conseil décide d'acquérir un terrain en vue de construire un groupe scolaire, celui que nous connaissons actuellement, et cède à la Sté Omya la construction décidée en 1953.

Ci-dessous, photo du groupe scolaire et des pavillons en construction.





Qui sont-ils ?



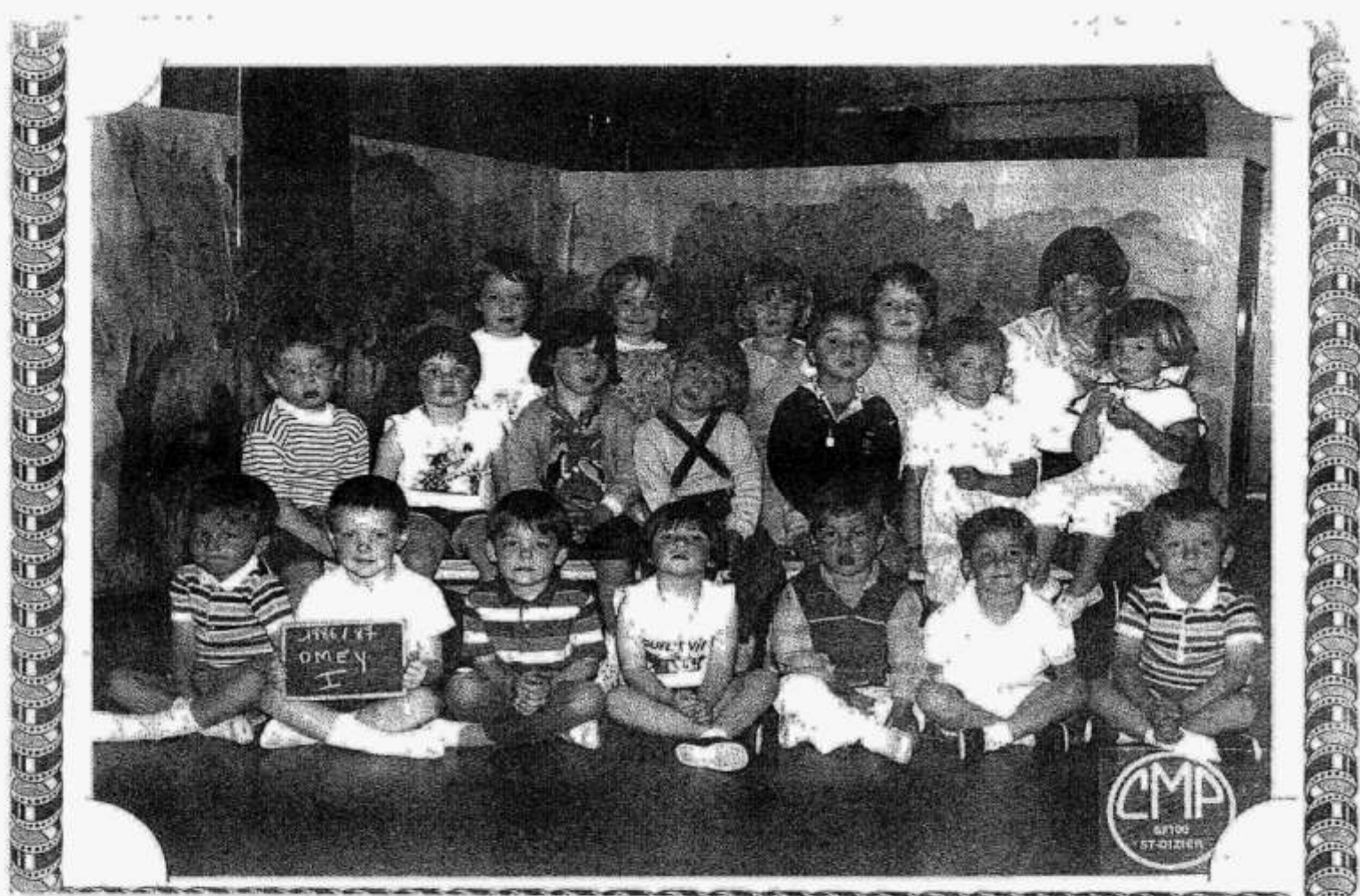
Les effectifs 1990-1991 pour le regroupement OMEY/POGNY :

O M E Y

Maternelle - Mme BRES	22 élèves dont 8 d'Omey, 14 de Pogny
Melle SOMMIER	25 " " 11 " 14 "
C.P. Mme NEUHAUSER	17 " " 4 " 13 "

P O G N Y

C.E.1. Mme LECLERC	11 " " 4 " 7 "
C.E.2. "	13 " " 5 " 8 "
C.M.1. M. BOULANT	20 " " 5 " 15 "
C.M.2. M. LECLERC	15 " " 5 " 10 "



Et voici la nouvelle génération !



LA VIE SPORTIVE

Section Football

Le ballon rond saison 1989-1990.

Deux équipes de jeunes sous le fanion CCL ont opéré durant cette saison,
à savoir :

1 équipe de poussins à 7 nés de 1980 à 1983
12 engagés dont 5 d'Omev

1 équipe de benjamins à 7 nés de 1976 à 1979
10 engagés dont 5 d'Omev.

Ces équipes sont encadrées par BRIGNOLI Michel, CHENU Patrick et
LEBONVALLET Gilbert pour les poussins,
par CHAOMLEFFEL Claude, BRIGNOLI Jean-Paul, JEANNIN Hervé, COLLARD
Michel et COSQUER Michel pour les benjamins.

Elles sont engagées sur le secteur de Vitry-le-François en U.F.O.L.E.P.



Belles prestations pour l'équipe benjamine, palmarès :
1ère de son championnat sur 5
1ère en coupe consolation
1ère au tournoi de l'U.F.O.L.E.P. à Larzicourt.

Vous comprendrez mieux le bruit des klaxons de voitures dans les
rues d'Omev.

Par contre, passable pour l'équipe de poussins qui n'a pas démerité. La
plupart de nos jeunes effectuaient leur baptême du ballon. Ils ont quand même partici-
pé à toutes les disciplines. Il y a un commencement dans tout et c'est la relève...

D'autre part, des joueurs du CCL ont été sélectionnés pour la coupe interdépartementale dite "CARUEL", organisée par l'U.F.O.L.E.P. Aube qui s'est déroulée à Marcilly-le-Hayer (Aube) le 13 mai.

Equipes engagées : 2 équipes Marne, 2 équipes Aube, 2 équipes Yonne et 1 équipe Haute-marne.

Joueurs sélectionnés : Emmanuel CHAOMLEFFEL en poussin,
Kévin COSQUER en benjamin.

L'équipe de benjamins à Marcilly-le-Hayer
remportant la coupe CARUEL le 13 mai 90

L'équipe de Benjamins à Marcilly le Hayer
remportant la coupe CARUEL le 13 mai 90.

Nos joueurs ont participé également au cross du Secteur de Vitry-le-François le samedi 20 janvier à SONGY.

La saison 1989-1990 a commencé par son tournoi annuel à OMEY le 16 septembre 1989 pour une mise en jambes.

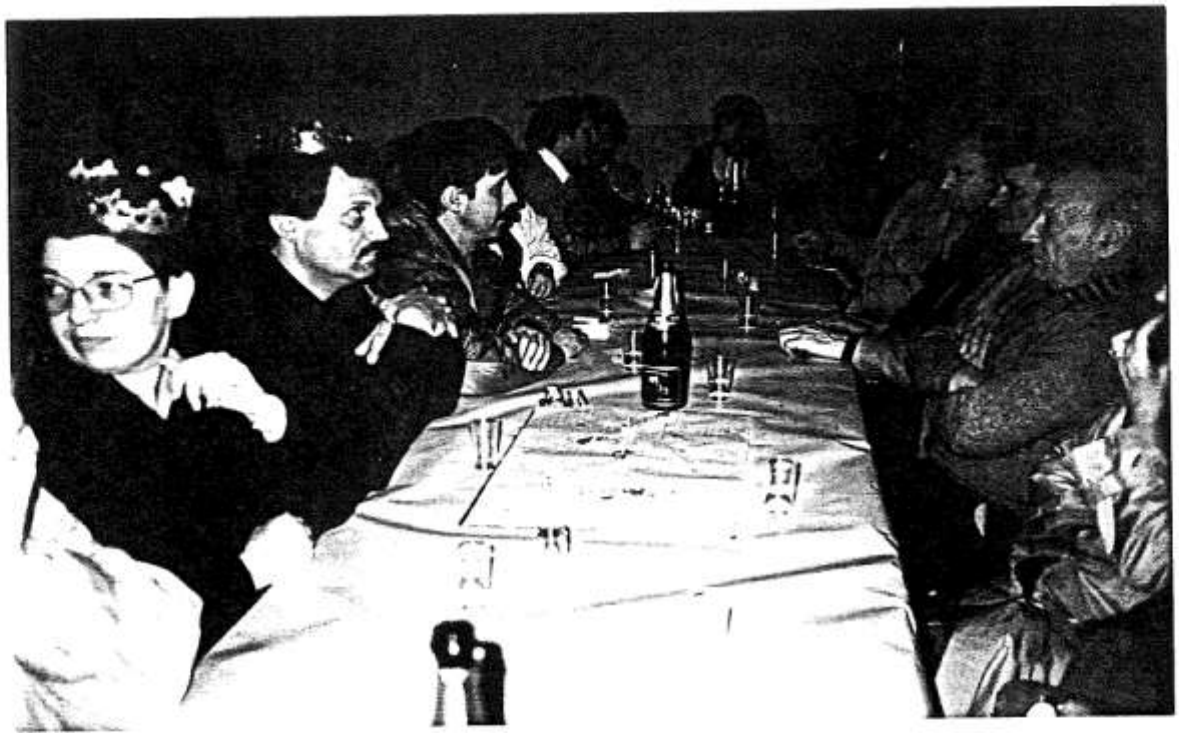
12 équipes engagées.

Bon tournoi avec un temps passable.



Dans un autre style, le 20 janvier : réunion pour nos joueurs, animateurs et invités afin de tirer les rois.

Nous étions nombreux à cette fête et chacun est parti content en promettant de se retrouver l'année prochaine.



Vous avez eu aussi à subir nos jeunes, ils proposaient leur calendrier ; ils vous disent merci du bon accueil que vous leur avez réservé.

Informations : la saison 1990-1991 est lancée avec trois équipes pour 30 licenciés. 2 équipes poussines et 1 équipe benjamins minimes.

A savoir aussi, que notre terrain municipal est prêté au F.R. St Amand-sur-Fion pour une saison, le temps de la réfection de leur pelouse, tous les 15 jours vous avez la possibilité de suivre un match de foot.

Notre terrain est également utilisé pour l'entraînement des joueurs du FR Pogny et de l'USC La Chaussée.

Prochaine manifestation "bal du foot" le samedi 19 janvier 91.

LA VIE ASSOCIATIVE

CA DECALE AU 18

Le treize janvier dernier, nos sapeurs-pompiers ont fêté Sainte Barbe, leur patronne ! A l'occasion de ce rendez-vous annuel, Monsieur le Maire a remis deux diplômes de formation de base décernés par le département aux soldats du feu Jean-Paul BRIGNOLI et Joël PERRAULT. Cette remise de diplômes qui s'est déroulée sous les applaudissements de la Municipalité et de nombreux amis, confirme la formation suivie par nos volontaires et le succès aux tests de fin de stage qui s'étaient déroulés au Centre de Secours principal de Vitry-le-François.

Depuis le premier janvier 1990 Franck BERTON est venu porter à onze le nombre des volontaires de notre C.P.I., sans perdre de temps il a suivi avec succès cette même formation au Centre de Secours de La Chaussée-sur-Marne.

Afin de montrer leur unité dans l'action, nos sapeurs-pompiers ainsi que l'amicale ont répondu présent pour aider à l'organisation et au déroulement du Triathlon organisé par le C.S. La Chaussée-sur-Marne. Donc le vingt-trois juin dernier tout notre C.P.I. était mobilisé aussi bien pour assurer la sécurité de la compétition qui traversa notre village que dans la participation aux épreuves sportives. Aussi 3 sapeurs ont pu faire état de leur résistance et de leur condition physique



Nous reconnaissons : F. BERTON qui s'est battu en natation par 17° dans l'eau de l'étang pour l'épreuve des 500 mètres, C. DRALEZ (qui a réussi un excellent temps de 1h 18' 50 à vélo sur plus de 30 Kms) et M. COSQUER (qui a fermé les relais en parcourant 9 Kms de cross sous les premières chaleurs de l'année).

Félicitations et encouragements à ces volontaires qui oeuvrent et se forment dans un but communautaire !



Depuis 1984, c'est devenu une tradition, l'amicale des sapeurs-pompiers organise son méchoui. Cette sixième édition, après avoir connu le terrain de football et la salle des fêtes, s'est déroulée le 12 mai dernier dans les installations sportives du C.S. OMYA, près des carrières. Nombreux étaient les villageois réunis à l'occasion de ce rendez-vous annuel pour déguster dans un cadre champêtre le délicieux mouton préparé de mains de maîtres par N. et J. ARNOULD.



A NOTER
~~~~~

Le Centre Culturel Laïque a arrêté son calendrier lors de l'assemblée générale du 23 novembre dernier.

- le 19 janvier : bal du foot - entrée gratuite.
- chaque mercredi et vendredi : ping-pong à partir de 18 heures.
- un mercredi sur 2 et chaque vendredi : bibliothèque.
- 1er mai : Journée du cyclisme.
- 26 mai : Rallye touristique.
- Date à déterminer : . Journée retraçant la Vie du C.C.L. depuis sa création en avril 1960, à travers des films et des photos.  
    . Exposition-vente des travaux du Club des Loisirs.

Location de la Salle des fêtes : lors de la réservation du "C.C.L.", il vous sera demandé de remplir un contrat comportant notamment le versement d'une caution et pour les mineurs une autorisation parentale.



# CONCERT DE MUSIQUE "LES ENFANTS DE LA MARNE"

\*\*\*\*\*

Fin janvier, le 27 exactement, la fanfare de Saint-Germain-la-Ville a donné un concert dans la salle du Centre Culturel Laïque.

Le public était venu en nombre pour applaudir cette formation de bonne renommée, forte d'environ 50 musiciens. Le choix des morceaux, mélange de musique classique, de jazz et de variété, ainsi que la qualité de leur interprétation ont fait que la population d'Omey a été enthousiaste et n'a pas ménagé ses applaudissements.

En d'autres termes, ce fut une soirée très appréciée, qu'il serait bien agréable de renouveler.



## INAUGURATION DU CENTRE CULTUREL LAIQUE RENOVE

\*\*\*\*\*

C'est seulement quelques jours après la fin des travaux, c'est-à-dire le huit septembre, qu'eut lieu l'inauguration du Centre Culturel. Le ruban Bleu, Blanc, Rouge traditionnel, tenu par deux fillettes, fut alors coupé par M. PERRAULT, Maire, assisté en la circonstance de M. BOURG-BROC, Député, et de MM. FERY et OPPICI, Adjointes

Toutes les personnalités présentes, les représentants des communes avoisinantes, et les habitants du village venus nombreux, purent alors découvrir avec intérêt les modifications apportées à l'ancienne salle, et prirent pleine mesure des réalisations effectuées pour en faire un lieu agréable, plus fonctionnel qui réponde mieux aux exigences des normes de sécurité actuelles.

Les discours de M. BOURG-BROC et de M. le Maire retracèrent la vie du C.C.L. déjà vieux de 25 ans et fut l'occasion de remercier tous ceux qui ont oeuvré pour mener à bien cette rénovation, que ce soit M. EUDES architecte, ou les entrepreneurs concernés.

Pour clore cette sympathique réunion, un vin d'honneur fut offert à toute l'assistance, il fut certainement bien apprécié, la population ayant pris un réel plaisir à se retrouver et à converser, c'est finalement aux alentours de 14 heures que se termina cette petite fête.

En guise de conclusion, nous voudrions souhaiter que cet équipement de qualité mis à la disposition de la population, réponde à ses besoins, et offre l'opportunité de donner vie à de nombreuses activités culturelles.



VILLAGE FLEURI  
\*\*\*\*\*

Notre première expérience si elle n'a pas été une grande réussite, a au moins eu le mérite de démarrer une politique d'embellissement de notre village ; il est vrai aussi, que la période de sécheresse que nous avons subie cet été ne nous a pas aidés.

Les efforts accomplis par tous les habitants de la commune pour son fleurissement, qu'ils soient ou non inscrits au concours des "VILLAGES FLEURIS", démontrent que nous avons choisi la bonne voie et nous incitent à faire encore beaucoup mieux. Des plantations ont déjà été effectuées et du gazon a été semé aux alentours du C.C.L. Le printemps prochain sera mis à profit pour agrémenter et fleurir les rues, places et abords du village. Après ce premier contact avec la compétition, nous espérons que la participation au concours en 1991, sera plus nombreuse et sera l'occasion de quelques succès.

Que tous ceux qui ont pris part à cet effort soient ici, sincèrement félicités et remerciés, sans oublier d'ailleurs, la Direction de l'usine d'OMEY qui a fait beaucoup dans ce sens.

Ce bulletin nous donne également l'opportunité de renouveler l'appel lancé l'an dernier, nous sommes prêts à accueillir toutes les bonnes volontés désireuses de nous apporter leur aide, et ainsi faire bénéficier toute la communauté de leur savoir-faire ; nous leur demandons de bien vouloir s'inscrire en Mairie.

Donc, tous à vos rateaux, binettes, plantoirs et que 1991 soit une année agréable et fleurie !...



## LE REPAS DU TROISIEME AGE

\*\*\*\*\*



Comme à l'accoutumée, le repas des anciens a bien eu lieu le 14 juillet, mais en raison des travaux de rénovation du C.C.L., il s'est tenu cette année, à Vitry-le-Ville, à "l'Embuscade".

Une cinquantaine de convives se sont retrouvés pour partager un repas bien agréable et copieux préparé par Mme Picart. Les conversations allaient bon train, tantôt on racontait des blagues, tantôt on évoquait le passé, mais toujours dans la bonne humeur.

Pour le dessert, les Conseillers municipaux sont venus augmenter l'assistance, et c'est à ce moment que Monsieur le Maire remit aux doyens : Mme M. COLOMBI et M. L. ACERBIS les cadeaux traditionnels.

Vers 17 heures, chacun reprenait le chemin du retour, satisfait de cette amicale réunion.



LE CLUB DES LOISIRS  
\*\*\*\*\*

C'est en septembre 1983, sous l'égide de quelques volontaires, vite suivis par d'autres, que la première réunion amicale a eu lieu.

Le Club des Loisirs venait de naître et celui-ci trouvera son rythme à raison d'une réunion tous les 15 jours, d'octobre à juin jusqu'en 1990.

A la dernière rentrée, et à la demande de quelques "mordus" les protagonistes se retrouvent désormais chaque vendredi après-midi dans la petite salle rénoverée du C.C.L.

Une vingtaine de joueurs participent aux jeux de cartes, dés et jeux de société et au cours de la réunion une collation leur est servie par les animatrices.

Après ces divertissements, il faut penser travail en réalisant à domicile différentes oeuvres et objets faits avec minutie, tels que macramé, vannerie, crochet, peintures sur tissus etc...

Le Club organise chaque année l'exposition et la vente de ces travaux manuels courant avril.

En plus des après-midi récréatifs, tous aiment se rassembler deux à trois fois par an autour d'une table gourmande.

Les voyages forment la Jeunesse et en 7 ans ils sont allés visiter :

- Colombey-les-deux-églises et la cristallerie de Bayel.
- Bergère de France à Bar-le-Duc.
- Luxembourg, visite de la ville.
- L'école florale de Rosay-en-Brie et le château de Vaux-le-Vicomte.
- La Bourgogne et ses caves et spectacle son et lumière de Saint-Fargeau.
- Walibi.
- Cathédrale de Reims et le fort de La Pompelle.
- L'Aquarium tropical de Nancy et musée du fer à Jarville.
- La fête des grandes eaux à Versailles.
- Spectacle HOLIDAY ON ICE à Reims.

La devise du Club des Loisirs pourrait être "agapes et voyages".



## UN REGARD SUR LE PASSE

\*\*\*\*\*

Voici relatées quelques délibérations prises il y a bien longtemps par le Conseil municipal de la commune d'OMEY et qui nous paraissent intéressantes :

### - 19 janvier 1850 :

Autorisation a été accordée par Monsieur le Préfet de procéder à la fermeture d'un cabaret à Omev.

### - 2 octobre 1852 :

Vu les dangers de la rue, il est interdit de laisser divaguer les enfants de moins de 10 ans acquis, dans les rues. Dans le cas contraire, les parents des enfants "saisis" seront poursuivis conformément à la Loi.

### - 5 octobre 1852 :

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal d'OMEY, en leur nom et en celui des habitants qu'ils représentent,  
Pénétrés d'indignation pour les projets infernaux découverts à Marseille contre la vie précieuse du Prince Louis Napoléon,  
reconnaissants à son Altesse Impériale de tous les bienfaits dont il a comblé le pays après l'avoir sauvé le deux décembre de l'anarchie et de la guerre,  
Le prient d'accepter l'expression de leur profonde gratitude,  
Emettent le vœu que le peuple soit consulté et que la couronne impériale du Grand Napoléon soit, aux acclamations universelles, placée sur la tête du Prince Louis Napoléon, son digne successeur.

Signatures : Ponsard - Lambert - Prin - Debeury Jean - Champenois - Mathieu.

### - 14 octobre 1860 :

Le Président a déposé sur le bureau, l'arrêté en date du 7 mars 1859, relatif à l'organisation du service médical et il a prié le conseil municipal de vouloir bien en prendre connaissance et de voter les fonds pour organiser ledit service médical une somme de 10 francs pour l'année 1860, et il espère que M. le Préfet voudra bien accorder à la commune, une subvention pour élever ce chiffre à une somme suffisante. Il décide également qu'il n'y aura que les enfants des familles pauvres qui auront droit d'avoir part aux soins gratuits.

Signatures : Vigy Estienne - Mathieu - Charles Leblond - Pierre Viard - Champenois - Prin - Lambert - JB Prin

### - 10 mai 1866 :

Le Maire expose que la commune de Pognv est desservie par les Postes, deux fois par jour.

Qu'il serait possible d'obtenir de l'Administration des Postes, la même faveur, tout en améliorant le service général.

En effet, le facteur Alez, chargé de la distribution du matin parcourt les communes de Pognv, Omev, Francheville et Dampierre, pour revenir en ordre inverse et rentrer à Vitry-la-Ville vers 1 heure après-midi, c'est-à-dire trop tard, pour que les lettres qu'il a prises dans sa tournée, partent par le convoi ambulant de 11h56 du matin. Le parcours de Pognv à Omev et vice versa suffit pour retarder ce facteur d'une heure et plus.



En supprimant le parcours de retour et en donnant une seconde distribution dans l'après-midi à la commune d'Omev, l'administration des Postes obtiendrait un double avantage :

- 1°) de pouvoir donner au train ambulant de 11h56 les lettres de la tournée réduite du facteur Alez,
- 2°) de donner satisfaction à la commune d'Omev sans avoir augmenté en quoi que ce soit le parcours des deux facteurs.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition faite par M. le Maire et décide que la demande sera adressée à Monsieur le Préfet.

Signatures : Vigy Estienne - Mathieu - Charles Leblond - Pierre Viart - Champenois -  
Prin - Lambert - JB Prin

- 8 juin 1867 :

Sire,

Le déplorable événement qui vient de soulever l'indignation de la France entière, est une preuve manifeste de la protection de la Providence. Dieu n'a pas permis que le sol Français fut souillé par le crime d'un étranger. Mais cette tentation criminelle dirigée contre les illustres visiteurs qu'attire la splendeur de l'Exposition Universelle, réveille chez vos sujets les sentiments les plus ardents d'amour et d'enthousiasme pour votre Majesté, vivante incarnation du génie et de la grandeur de la France ! Ces sentiments, nous venons au nom des habitants de notre commune, les déposer aux pieds de vos Majestés.

Signatures : Le Maire d'OMEV, Ponsard, membre du Conseil Général de la Marne.

- 7 septembre 1925 :

Le Conseil Municipal décide d'autoriser comme suit , la vitesse dans l'agglomération :

Pour les camions automobiles : 10 Kms heure

Pour les autres véhicules : 15 Km heure

NOS JOIES ET NOS PEINES  
\*\*\*\*\*

Naissances

|          |                    |
|----------|--------------------|
| 02.01.90 | RAULT Elie         |
| 30.04.90 | BRIGNOLI Chloé     |
| 04.06.90 | GASSMANN Alexandre |
| 18.08.90 | PARIS Steven       |
| 20.08.90 | BRES Marie-Claire  |

Décès

|          |                 |
|----------|-----------------|
| 17.03.90 | MONTEL Gilbert  |
| 18.03.90 | LEGER Michel    |
| 18.04.90 | VALENTIN Michel |

Nouveaux venus au village

Famille DE

PIERRE Martine et DE BRITO Manuel

Départs pour la maison de retraite de St-Germain-la-Ville

COLOMBI Marie

OPPICI Paulette



# INFORMATIONS DIVERSES

\*\*\*\*\*

Recensement : A la date du 5 janvier 1990, la commune comptait 305 habitants.

Analyse de l'eau potable :

Voici in extenso, le bulletin d'analyse d'eau effectué en date du 19.04.90 par le Laboratoire de deuxième catégorie de Châlons-sur-Marne.

CENTRE HOSPITALIER  
DE  
CHALONS-SUR-MARNE

LABORATOIRE AGREE SOUS LE N° 315  
ET ENREGISTRE SOUS LE N° 395

Tél. 26 64 91 91  
poste 2185

LABORATOIRE DE DEUXIÈME CATÉGORIE DE CHALONS-SUR-MARNE

## BULLETIN D'ANALYSE D'EAU

AF

Commune de : ONEY N° UD : 4150 N° Commune : \_\_\_\_\_

Lieu de prélèvement : MR PERRAULT (Maire)

Prélèvement effectué par Monsieur : DANDELOT de la DDASS, le 17.04.90 heures

Analyse commencée le : 17.04.90 à 13 heures

Chlore résiduel mesuré sur place par la DDASS : \_\_\_\_\_ mg/l

ANALYSE BACTÉRIOLOGIQUE (Technique utilisée : membranes filtrantes)

1°) Dénombrement total des bactéries sur gélose nutritive :

a) nombre de colonies après vingt-quatre heures à 37° : 0 par 1 ml.

b) nombre de colonies après quarante-huit heures à 20/22° : 0 par 1 ml.

2°) Colimétrie :

a) Bactéries coliformes : 0 par 100 ml.

b) Escherichia Coli : 0 par 100 ml.

Epreuve d'identification : \_\_\_\_\_

3°) Dénombrement des streptocoques fécaux : 0 par 100 ml

4°) Dénombrement des Clostridium sulfito-réducteurs : \_\_\_\_\_ par 100 ml

5°) Recherche de bactéries pathogènes : \_\_\_\_\_ par 100 ml

EXAMEN PHYSIQUE :

Turbidité : 0,25 unité NTU

Résistivité électrique à 20° C : 2630 ohms/cm

pH à 20° C : 7,71 unités pH

Couleur, odeur, saveur : /

ANALYSE CHIMIQUE :

Oxygène cédé par KMnO<sub>4</sub> à chaud 10 mn (en milieu alcalin) : 0,35 mg/l

Dureté totale : (contrôlé) 19,3 degré français

Titre alcalimétrique complet (T.A.C.) : 15,1 degré français

Ammonium (NH<sub>4</sub><sup>+</sup>) : <0,05 mg/l

Nitrites (NO<sub>2</sub><sup>-</sup>) : 0 mg/l

Nitrates (NO<sub>3</sub><sup>-</sup>) : 16,3 contrôlé mg/l

Chlorures (Cl<sup>-</sup>) : 8,9 mg/l

Sulfates (SO<sub>4</sub><sup>-</sup>) : 17,0 mg/l

Fer : <0,04 mg/l

Observations : \_\_\_\_\_

CONCLUSIONS : EAU CONFORME AUX NORMES BACTÉRIOLOGIQUES ET  
CHIMIQUES DE POTABILITÉ POUR LES PARAMÈTRES TESTÉS.

Châlons-sur-Marne, le 19.04.90

le Directeur du Laboratoire

R. FOURNIER,

Contrôle Sanitaire effectué par la DDASS  
Service d'Hygiène du Milieu  
Rue de Vinet  
51038 CHALONS-SUR-MARNE CEDEX  
Tél. 26 65 18 57

CES RÉSULTATS DOIVENT  
ÊTRE PORTÉS A LA  
CONNAISSANCE DU PUBLIC

## RESPONSABILITE DES HABITANTS

\*\*\*\*\*

Il nous paraît important de rappeler à la population que chacun se doit de maintenir en bon état de propreté et d'utilisation, les trottoirs et caniveaux qui jouxtent les habitations. Dans certains cas d'accident, leur responsabilité peut même être engagée (trottoirs glissants dû au verglas, à la neige, aux feuilles mortes etc...). Il faut donc être vigilant.

En parlant de caniveaux, il serait bon que les propriétaires de chiens habituent leurs animaux à utiliser ces caniveaux. Il faut en effet constater qu'il y a des choses à faire de ce point de vue, et vous conviendrez avec nous, qu'il n'est guère agréable dans certaines rues, de suivre nos chiens à la trace.

## STATIONNEMENT DES VEHICULES

\*\*\*\*\*

Certains quartiers du village ont été dotés de parkings. Dans toute la mesure du possible utilisez-les, plutôt que de laisser les voitures le long des rues étroites. Ainsi vous ferez certainement l'économie de quelques frais de peinture.

## NOEL DES ECOLIERS

\*\*\*\*\*

En plus des 200 francs destinés à couvrir les frais de fournitures scolaires, la commune accorde à la caisse des écoles, une subvention de 100 francs par enfant scolarisé dans les classes primaires, afin d'offrir à chacun un cadeau de Noël, comprenant un jouet et quelques friandises qui viendront s'ajouter aux cadeaux qu'ils reçoivent par ailleurs.